

guérisons extraordinaires eurent lieu sur son tombeau, et personne ne douta, dans le temps, qu'elles se produisirent par l'intercession de cette sainte fille. Elles furent attestées par des témoins dont la parole ne saurait être mise en doute. Qu'il nous suffise de rapporter le témoignage de deux personnes, qui ont elles-mêmes bénéficié du crédit de Catherine auprès de Dieu, et qui ont jugé à propos de léguer à la postérité le récit de leurs guérisons.

Le premier témoignage est de M. de la Colombière, chanoine de la cathédrale de Québec, et grand-vicaire du diocèse.

“ Ayant été malade à Québec, l'année passée, depuis le mois de janvier jusqu'au mois de juin, d'une fièvre lente, contre laquelle tous les remèdes avaient été inutiles, et d'un flux que l'ipécacuanha même n'avait pu guérir, on jugea à propos, dit-il, que je fisse le vœu, au cas qu'il plût à Dieu de faire cesser ces deux maladies, de monter à la mission de saint François-Xavier pour prier sur le tombeau de Catherine Tekakouitha. Dès le jour même, la fièvre cessa, et le flux étant beaucoup diminué, je m'embarquai quelques jours après pour m'acquitter de mon vœu. A peine eus-je fait le tiers du chemin, que je me trouvai complètement guéri. Comme ma santé est quelque chose si peu utile que je n'aurais osé la demander, si la déférence que je dois avoir pour des serviteurs de Dieu ne m'y avait obligé, on ne peut raisonnablement s'empêcher de croire que Dieu, en m'accordant cette grâce, n'a point eu d'autre vue que celle de faire connaître le crédit que cette bonne fille a auprès de lui. Pour moi, je craindrais de retenir la vérité dans l'injustice, et de refuser aux missions du Canada la gloire qui leur est due, si je ne témoignais, comme je fais, que je suis redevable de ma guérison à cette vierge iroquoise. C'est